Inscription aux accueils de loisirs

Lien vers le portail famille ici



Les inscriptions s'effectuent soit via ***le portail famille ici*** soit directement auprès du secrétariat du service enfance situé à l'accueil de loisirs Henri Dès.

Les centres de loisirs sont ouverts à tous les enfants Magnycois dès les vacances scolaires d'été avant leur 1ère année d'école maternelle (avec une exigence d'acquisition de la propreté) et jusqu'à la fin de leur 11ème année.

Les accueils de loisirs de Magny-les-Hameaux sont habilités par le Service Départemental Jeunesse Engagement Sport (SDJES). Les équipes d'animation ont toutes les qualifications nécessaires à l'encadrement.

Elles travaillent à mettre en œuvre le projet pédagogique établi à partir des projets des différents services éducatifs de la Commune de Magny-les-Hameaux. Les projets pédagogiques sont disponibles dans toutes les structures de loisirs pour toutes les familles désireuses d'en prendre connaissance.

Les parents sont vivement invités à participer à la vie des accueils et à répondre, dans la mesure de leurs possibilités, aux sollicitations de l'équipe d'animation dans le cadre de certains projets.

Trois accueils de loisirs Magnycois seront ouverts les mercredis de la période scolaire de 7h15 à 19h00.

1. Francis Jammes qui accueille les enfants des écoles maternelles Francis Jammes et André Gide

• Rue de la Gerbe d'Or

• Tél. 01 30 52 38 20

2. Pierre Chêne qui accueille les enfants des écoles élémentaires Louise Weiss et André Gide et tous les CM2 des écoles A. Samain, Rosa Bonheur, Saint Exupéry et A. Gide

• 20-22 rue Hodebourg

• Tél. 01 30 47 22 38

3. Henri Dès qui accueille les enfants des écoles Jean-Baptiste Corot, Albert Samain, Rosa Bonheur, Petit Prince et Saint Exupéry à l'exception des enfants de CM2 accueillis à P. Chêne.

• Espace Jacques Anquetil, rue des Ecoles Jean Baudin

• Tél. 01 30 47 08 89

Le groupe des CM2 accueilli à Pierre Chêne a pour objectif de développer une passerelle avec le service jeunesse situé à proximité de Pierre Chêne.

Durant les vacances scolaires tous les enfants de Magny-les-Hameaux sont accueillis à l'accueil de loisirs Henri Dès, espace Jacques Anquetil, rue des écoles Jean Baudin 01.30.47.08.89.

• **Les enfants de maternelle** (petites*, moyennes et grandes sections), sont accueillis à l'accueil de loisirs Henri Dès maternel (75 places).

- **Les enfants d’élémentaire** (du CP au CM2) sont accueillis à l’accueil de loisirs Henri Dès Elémentaire (80 places).

Si l’effectif prévu (à la fin de la période d’inscription) d’un accueil est supérieur à l’habilitation délivrée par le Service Départemental Jeunesse Engagement Sport (SDJES) un accueil supplémentaire sera ouvert. Des organisations spécifiques seront mises en place.

Si l’effectif prévu d’un accueil est inférieur à 8, ce dernier pourra être fermé. Les enfants des communes avoisinantes peuvent être accueillis en fonction du nombre de places disponibles.

Infos pratiques

Le service enfance organise également :

- des séjours de 7 à 10 nuits pendant les vacances d’hiver et d’été.
- Les activités périscolaires : Les inscriptions aux activités périscolaires sont gérées par le service enfance.

Le service enfance peut accueillir les enfants en situation de handicap. Avant toute inscription, vous devez contacter le service enfance afin d'organiser au mieux les conditions d'accueil de l'enfant.

Documents
Autorisation de prélèvement
Liens utiles
Service Enfance
Les enfants porteurs de PAI (protocole d’accueil individualisé)